



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Contribution-a-la-transition>

# Contribution à la transition

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 798 - mars 1982 -

Date de mise en ligne : lundi 12 janvier 2009

Date de parution : mars 1982

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

« Transition » conçue dans l'acceptation suivante : « Manière de lier ensemble deux états de choses, sans passer brusquement d'un état à un autre ».

Tel est le problème en ce qui concerne le passage de la répartition marchande à la répartition distributive ; ce passage, pour être rationnel, doit s'effectuer avec continuité et minimum de heurt.

Le Revenu Social de Sécurité s'avère la mesure transitoire par excellence : il ferme la boucle du cycle production-consommation, sans interrompre le fil de la vie courante, comme le fait la S.N.C.F., sans interrompre le trafic quand elle édifie une nouvelle gare sur une ligne déjà existante. C'est ainsi que Jacques Duboin concevait naguère le démarrage du système distributif.

Le Revenu Social de Sécurité solvabilise les déshérités dans l'immédiat en amorçant progressivement le passage de l'économie de marché à la répartition distributive.

Le Revenu Social sera progressif, il sera affecté, à chaque exercice annuel, d'un coefficient de majoration en fonction de la croissance productive technique. A son instauration, il sera chiffré en fonction de l'évolution du coût global de la production et du nombre des ressortissants (de l'enfant au vieillard).

Pour situer, en première approximation, le montant de départ du Revenu Social de Sécurité, nous avancerons avec réserve, qu'il ne saurait être inférieur, dès sa création, à trois fois la valeur du S.M.I.C. actuel. Par la suite, il atteindra la valeur que lui apporteront ses bénéficiaires grâce aux techniques qu'ils continueront à améliorer.

Sur ce plan de la transition, les faux pas sont à redouter : les propositions idéalistes tactiques, de ménagement d'intérêts privilégiés dans le cadre de l'économie du profit couvrent souvent des mesures de reconduction de l'économie marchande sans lendemains, comme les dénonça inlassablement Jacques Duboin.

Soyons vigilants, ces solutions tentantes par leur facilité doivent être passées au crible de la critique. La transition doit introduire le principe de la répartition distributive, assortie de son mode de financement : la création d'une monnaie, non pas capitalisable mais de consommation.

### MONNAIE DE CONSOMMATION

Monnaie sociale de l'avenir, en opposition à la monnaie précieuse fondante (dévaluable à merci, dite cependant « capitalisable »), Nouvelle monnaie conventionnelle à valeur constante, basée sur son rapport constant avec la production. Par sa répartition mensuelle, elle est essentiellement destinée à la consommation des biens et services.